

le lyaud

notre village



Les vœux de l'année 2008

C'est dans le nouvel espace de notre bâtiment communal que j'ai eu l'honneur et la joie de vous recevoir pour une dernière présentation de mes vœux.

En effet, après 25 ans de vie communale, dont 13 ans comme maire, j'ai souhaité prendre du recul après un parcours bien rempli.

Je ne serai donc pas candidate à un nouveau mandat. La fonction de maire use, 13 années au service des concitoyens c'est déjà bien, de plus, en tant que femme ce n'est pas toujours évident.

On exerce le rôle de maire par passion pour son village, pour la connaissance du vécu en milieu associatif et non pas, comme l'a si bien dit M. J. -C. REYNAUD, lors de ses derniers vœux à Cervens : "pour la gloriole ou par vanité". La fonction de maire ou plutôt le métier de maire, est un emploi à plein temps où la "réunionite" devient reine. Mes secrétaires pourront le confirmer ; entre rendez-vous et réunions, il faut tenir le rythme et avoir également une vie familiale.

J'ai donc besoin à présent, de souffler et de profiter pleinement de la retraite officielle qui approche, entourée de ma famille que je remercie pour sa patience, et de mes petits-enfants qui me réclament.

Mais avant mon départ, je voudrais brièvement revenir sur la gestion communale de ces 13 années, toutes consacrées à la passion de mon village et à son évolution.

En 1990, la commune comptait 866 habitants, en 2008 nous atteindrons les 1500 habitants. La population a donc pratiquement doublé et j'en profite pour saluer amicalement tous les nouveaux lyaudins : qu'ils se sentent à l'aise et heureux de vivre dans notre charmant et paisible village.

Une pareille évolution ne va pas sans poser des problèmes et il faut que les structures suivent.

Présidente du SIVOM Armoy-Le Lyaud sous mon premier mandat, la première grande réalisation a été le groupe scolaire intercommunal Armoy-Le Lyaud, qui au départ était prévu pour 6 classes, soit 4 primaires et 2 maternelles. Très vite, en 9 ans, nous avons ouvert 5 nouvelles classes, la dernière dans un mobil-home, en attendant l'extension du groupe scolaire qui démarre fin janvier. A ce jour nous disposons de 11 classes.

L'avenir de nos écoliers est assuré, à eux maintenant de bien travailler !

J'en profite pour remercier tous les enseignants qui ont su s'adapter, au fur et à mesure, de l'évolution démographique, ils disposent d'un bel outil de travail pratique et fonctionnel dont les 2 communes peuvent être fières.

Parallèlement au groupe scolaire, nous avons élaboré le Plan d'Occupation des Sols. C'est un document indispensable pour gérer l'urbanisation en pleine expansion, mais un dossier très lourd, mené dans la concertation, le respect réciproque des intervenants et surtout l'intérêt de la collectivité. Ce dossier devra être réactualisé, ce travail sera confié au nouveau conseil municipal, alors bon courage !...

Nous avons également géré la fermeture et la réhabilitation de notre décharge située au Voua Bénit qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, grâce à notre adhésion à la déchetterie d'Allinges. Aujourd'hui, tout le monde connaît la nouvelle déchetterie, sur le même site, gérée par la Communauté de Communes des Collines du Léman, très bel investissement, qui est déjà victime de son succès.

En partenariat avec l'OPAC et en place de l'ancienne fruitière, 9 logements ont été réalisés donnant la possibilité aux jeunes du village de rester au pays. La commune a fait l'acquisition de 2 arcades commerciales, dont une louée à l'Épicerie du Boulanger et la seconde faisant office de bureau pour la mairie pendant la durée des travaux.

Dans ce même temps, nous avons aménagé des WC publics, Place du Champ Dunant, qui malheureusement en dehors des manifestations restent fermés, car à peine ouverts ils ont été vandalisés.

Les vœux de l'année 2008

Dans la continuité de la dénomination des voies publiques, la numérotation a été mise en place. Je voudrais saluer la mémoire de mon adjoint Michel LERBOULET qui a œuvré dans cette commission ainsi que pour la réalisation du Blason de la commune.

Pour compléter le complexe sportif, une plate-forme omnisports (Basket, Hand-ball, Volley) a été aménagée, elle est accessible à tous.

Nous avons beaucoup investi dans notre réseau d'eau :

- Mise en conformité des colonnes,
- Travaux sur les réservoirs,
- Périmètre de protection.

Et dernièrement la mise en place d'une unité de traitement et la télégestion. Il faut que nous restions très vigilants et conscients qu'en tant que producteur d'eau, nous nous devons d'avoir une qualité de distribution irréprochable.

L'un des chantiers de grande ampleur durant ce deuxième mandat fut la rénovation de notre rue ancestrale du centre du village, "la Rue du Sanjhon". En partenariat avec la Communauté de Communes des Collines du Léman pour l'assainissement, nous avons refait entièrement tous les réseaux, eau potable, pluviale, les réseaux secs et les aménagements sécuritaires de la voirie.

Bien sûr, j'ai gardé le meilleur pour la fin "la réhabilitation du bâtiment de la mairie et la création d'un espace culturel."

Jemets donc un point d'honneur à vous recevoir ce soir, dans cette belle réalisation dont j'ai suivi avec mes adjoints le déroulement des travaux puisqu'au départ, il ne restait que les 4 murs et le toit ! Vaste chantier (presque 2 ans) Dur chantier, n'est-ce pas Joseph et Gérard ? Que d'heures..., que de discussions..., mais quel résultat ! Quel bel outil de travail adapté à l'évolution du village.

Un grand merci à mes secrétaires, Christine et Gaèle pour leur disponibilité et leur professionnalisme, sans oublier, Mireille qui a travaillé plusieurs années dans notre mairie.

Merci au personnel technique et au personnel du groupe scolaire, ATSEM, agents d'entretien et également à tous les enseignants.

Merci bien sûr à ma famille, à Claude qui fut souvent le tampon dans les mauvais jours.

Nous avons tous œuvré ensemble pour le bien de la collectivité. Merci !

Un point important à mi-mandat, notre passage en Communauté de Communes les Collines du Léman. En effet depuis le 1^{er} janvier 2004, l'officialisation de cette nouvelle structure intercommunale qui regroupe 7 communes : Armoy / Allinges / Cervens / Draillant / Le Lyaud / Orcier et Perrignier, son objectif a été de mettre à notre disposition des moyens apportant des réponses adaptées aux problèmes actuels, tel l'assainissement, les déchets, la petite enfance, les services sociaux, les transports scolaires. Son financement est assuré par la taxe additionnelle – sur les 4 taxes locales. La commune en 2004 a diminué d'autant les taux communaux.

D'importants travaux d'assainissement se concrétiseront fin 2008 – début 2009.

Une étude est en cours pour traiter le pluvial dans le secteur de la Glière et sur l'ensemble de la commune. Le séparatif se fera du déversoir au niveau de la Porcherie et la première tranche s'arrêtera près de l'ancienne boulangerie. Une autre tranche suivra et ce jusqu'à la Place du Champ Dunant. Vous remarquerez que les futurs travaux sont déjà prévus.

Des antennes d'assainissement ont été réalisées par des lotisseurs, sur les secteurs des Bois d'en Bas, des Cruets et au Chevrys. Cela a été une très bonne opportunité pour la Communauté de Communes des Collines du Léman et de ce fait plus de 40 foyers ont été raccordés.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, beaucoup de travail a été effectué mais beaucoup reste à faire, ce sera le rôle de la nouvelle équipe.

Les vœux de l'année 2008

Avec mon conseil municipal, je me suis investie à fond dans ces mandats et bien souvent au détriment de ma vie familiale et de ma santé, mais avec toujours "contre vents et marées", la défense des intérêts généraux de la commune avant celle des particuliers, ce qui m'a valu quelques dossiers au Tribunal Administratif, mais très peu car je les compte sur les 5 doigts de la main.

Je peux dire, sans arrières pensées, que j'ai été à l'écoute de la population et j'ai été disponible à tout instant. Les dernières années ont été particulièrement difficiles, à plusieurs reprises j'ai été appelée par la gendarmerie, pour un suicide, un incendie, un accident et surtout le meurtre des Chambrettes, tous ces événements marquent forcément la vie d'un élu.

Après l'énumération des nombreuses réalisations de ces mandats, je voudrais m'adresser à l'ensemble de mon équipe municipale qui s'est investie, a donné du temps au travers des différentes commissions, plus particulièrement à mes 3 adjoints qui m'ont épaulée :

- Gérard : mon premier adjoint, nous avons fait route ensemble durant 25 ans,
- Joseph, en charge de la commission eau, assainissement et bâtiment,
- et Odile. Un merci tout particulier à Odile, mon adjointe, qui arrête également et qui avait la responsabilité du bulletin municipal, de la commission des Anciens et de part sa profession une conseillère avisée, qui m'a beaucoup apportée.

Oui, un grand merci à tous. Vous avez toujours été présents jusqu'au bout, très rares ont été les réunions où nous n'étions pas au complet, quelle satisfaction pour une maire !

Mes remerciements vont également à Frédéric ZORY, notre Conseiller Général, toujours à notre écoute. Merci pour l'attention maximale que tu as portée à tous les dossiers que je t'ai présenté et aux retombées financières obtenues. Sans ces aides nous n'aurions pu entreprendre ces travaux. Merci pour ta disponibilité, ta compréhension et ton amitié sincère.

Mes remerciements vont aussi à Jean-Claude REYNAUD, Président de la CCCL, c'est vrai que nous avons traîné les pieds pour notre adhésion, il faut toujours un vilain petit canard, mais le résultat est là : l'assainissement se met en place, le portage des repas fonctionne et les crèches se remplissent. Merci à toi Jean-Claude, tu as été la cheville ouvrière de cette structure qui fait ta fierté, tu mets également fin à ton mandat, je te souhaite bonne retraite. Nous avons toujours eu des relations franches et amicales et une estime réciproque.

Je ne voudrais pas oublier Marc FRANCINA, notre Député, nous nous connaissons depuis très longtemps, nous nous apprécions, merci pour ton aide et tes bons conseils.

A tous mes collègues maires, à Edouard le Directeur général des services, merci pour votre présence amicale, vos taquineries, je suis sûr que vous allez me regretter... Il est vrai que je dissipaï parfois les réunions, mais cela permettait de détendre l'atmosphère, n'est-ce pas ?

Je voudrais terminer avec un merci particulier à tous les Présidents, les bénévoles, les représentants d'associations sportives et culturelles qui animent notre commune par leur dynamisme et leur dévouement, merci également à l'abbé VEYRAT qui œuvre pour la nouvelle paroisse.

Je suis consciente des efforts que vous avez déployé tout au long de ces années pour encadrer, diriger, aider, en conclusion pour faire vivre notre village. Grâce à vous tous, toutes les manifestations ont été réussies et couronnées de succès - La Fête de la Lumière, du Temps, les cross, lotos, la Fête de l'Été. Un des moments forts de l'année 2007, a été l'organisation du Festival des Batteries-Fanfars de Haute-Savoie qui a été une réussite, mais également la Fête du Fromage qui fait référence.

Que de satisfaction pour un maire, Merci à tous ! Vous avez fait rayonner notre village du Lyaud !

Je voudrais remercier également l'association St-Nicolas et son Président André CORNIER, qui a mis à notre disposition les locaux de la salle paroissiale gracieusement, pour faire office de salle de mariage, de conseil et pour les associations. Sans ces locaux, nous aurions eu d'énormes difficultés pour réhabiliter notre mairie.

Marie-Paule ROGUIER.

Compte-rendus du Conseil Municipal

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2007

En début de séance Madame le Maire a souhaité faire une parenthèse concernant l'événement dramatique qui s'est déroulé sur la commune le 5 août 2007. Le décès de Mme Isma BOURSAS a été pour toute la population une grande émotion. Le petit Kamil BOURSAS, élève du groupe scolaire et inscrit au Club de Foot Armoy-Le Lyaud est désormais pris en charge par sa grand-mère, Mme KEBAILL.

TRAVAUX MAIRIE – AVENANT LOT "CHARPENTE-COUVERTURE"

Madame le Maire rappelle le marché attribué à l'Entreprise MALPERTUIS le 18 mai 2006 (Lot Charpente-Couverture), d'un montant initial de 22 082,61 € H.T., et l'avenant n° 01 en moins-value d'un montant de 804,00 €. La fourniture et pose d'une cheminée de ventilation supplémentaire étant nécessaire, le marché doit faire l'objet d'un avenant en plus-value d'un montant de 320,00 € H.T.

Le Conseil Municipal accepte la modification proposée et autorise le Maire à signer l'avenant n° 02 en plus-value, d'un montant de 320,00 € H.T.

BUDGET PRINCIPAL

DÉCISION MODIFICATIVE N° 01

Le Conseil Municipal décide de procéder à la décision modificative n° 01 suivante :

Section de fonctionnement – Dépenses :

Art. 675 : + 70 €
Art. 673 : + 80 €
Art. 60632 : - 150 €

Section d'investissement – Dépenses :

Art. 21534 : + 220 544,87 €
Art. 21533 : + 68 149,68 €

Section d'investissement – Dépenses :

Art. 1678 : + 42 799,84 €
Art. 1323 : + 245 894,71 €

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2007

Excusés : Joseph DÉAGE, Stéphane FILLON

MISE A DISPOSITION DES SERVICES DE L'ÉTAT POUR L'INSTRUCTION DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES RELATIVES A L'OCCUPATION DU SOL

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en application de l'article L 422-8 du Code de l'Urbanisme,

le maire de la commune peut disposer gratuitement des services déconcentrés de l'Etat pour l'étude technique des demandes de permis, des certificats d'urbanisme ou des déclarations préalables qui lui paraissent justifier l'assistance technique de ces services.

Une convention doit intervenir entre l'Etat et la commune du Lyaud, qui abrogera et remplacera la convention du 7/03/2000 ; les dispositions définies par cette convention entreront en vigueur à partir du 1^{er} octobre 2007.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les termes de la convention annexée à la présente délibération et autorise le maire à signer ladite convention.

INSTAURATION DE LA DÉCLARATION PRÉALABLE A L'ÉDIFICATION D'UNE CLÔTURE

Vu les dispositions du Code de l'Urbanisme entrant en vigueur le 1^{er} octobre 2007, le Conseil Municipal décide de soumettre à déclaration préalable les clôtures édifiées sur le territoire de la commune du Lyaud ; cette obligation ne s'appliquant pas aux clôtures nécessaires à l'activité agricole ou forestière

TRAVAUX SUR RÉSERVOIRS

Les travaux de réhabilitation et de mise en place de traitement sur les réservoirs étant susceptibles de bénéficier du concours financier de l'Agence de l'Eau, le Conseil Municipal autorise l'Agence à reverser les subventions au SMDEA.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2007

REMISE GRACIEUSE DE PÉNALITÉS

Madame le Maire rappelle qu'en application de l'article L251A du Livre des Procédures Fiscales, les assemblées délibérantes des collectivités territoriales sont compétentes pour accorder la remise gracieuse des pénalités liquidées à défaut de paiement à la date d'exigibilité des taxes, versements et participations d'urbanisme. Madame le Maire fait part à l'assemblée de la demande d'une remise gracieuse de pénalités relative à un retard de paiement de taxe d'urbanisme. Vu le motif invoqué, et l'avis favorable de Monsieur le Comptable du Trésor Public, le Conseil Municipal accepte la remise gracieuse de ces pénalités.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2008 - INFORMATION

En fin de séance, Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'après 25 années consacrées au service de la commune, dont 13 comme Maire, elle ne briguera pas un nouveau mandat.

Compte-rendus du Conseil Municipal

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2007

Excusé : Gérard MOUCHE

O.N.F. : PROPOSITION COUPES DE BOIS POUR 2008
Madame le Maire fait part de la proposition de l'Office National des Forêts relative au programme des coupes de bois pour l'exercice 2008. Le Conseil Municipal approuve la proposition suivante :

	Surface V	Volume
Parcelle E	3,00 ha -	200 m ³
Parcelle L	2,50 ha -	250 m ³

BUDGET EAU : DÉCISION MODIFICATIVE N° 01

Considérant qu'il y a lieu de modifier l'équilibre financier du budget, le Conseil Municipal décide de procéder à la décision modificative n° 01 suivante :

Section d'exploitation – Dépenses :

Art. 673 : + 160 €
Art. 654 : + 120 €
Art. 615 : - 280 €

Section d'investissement – Dépenses :

Art. 2313 : + 35 000 €

Section d'investissement – Recettes :

Art. 131 : + 35 000 €

BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N° 02
Considérant qu'il y a lieu de modifier l'équilibre financier du budget, le Conseil Municipal décide de procéder à la décision modificative n° 02 suivante :

Section d'investissement – Dépenses :

Art. 2112 : + 217 €
Art. 2313 : - 217 €

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA MAIRIE : TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Afin de protéger au mieux le bâtiment de la mairie, il y a lieu de prévoir, pour l'ensemble des portes, des clés incopiables protégées ; l'entreprise ALPIBOIS propose un devis pour la réalisation de cette prestation supplémentaire, d'un montant de 3 100,00 € H.T. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Pompes Funèbres Chablaisiennes MERCIER

24h/24 - Chambre funéraire
Marbrerie

2, rue Charles Buet 3, av. d'Abondance
74200 THONON 74500 EVIAN
Tél. 04 50 26 53 04 - Fax 04 50 26 07 72

Artisan du Paysage Pascal Viollet



Entretien • Création • Taille • Dallage • Elagage

154, chemin du Chantrollet
74200 Le Lyaud

Tél. 04 50 73 97 11

EMC TP

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
ADDITION D'EAU
AMÉNAGEMENTS DE SURFACES - RÉSEAUX DIVERS

ZI Vongy - 74200 THONON
Tél. 04 50 26 68 88 - Fax 04 50 26 42 59

PEINTURE & DÉCORATION

DEGENÈVE Christian

REVÊTEMENTS • SOLS ET MURS • FACADES

Les Moulins d'Amphion - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 70 55 95 - Fax 04 50 70 55 96

Compte-rendus du SIVOM

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 28 AOÛT 2007

TARIF CANTINE SCOLAIRE - ANNÉE 2007/2008

Le Comité Syndical, fixe le prix du repas de cantine scolaire à 4,80 TTC pour l'année scolaire 2007/2008.

TARIF GARDE-PÉRISCOLAIRE - ANNÉE 2007/2008

Le Comité Syndical, fixe les tarifs de la garde-périscolaire pour l'année scolaire 2007/2008 comme suit :

- 1/2 heure : 1,50 euros
- 1 heure : 3,00 euros
- 1 heure 1/2 : 4,5 euros

CONVENTION ENTRE LE SIVOM ET LE FOYER CULTUREL ARMOY-LE LYAUD

Le Comité Syndical, accepte de mettre la salle de motricité du groupe scolaire à la disposition du Foyer Rural Culturel d'Armoys-Le Lyaud, pour la période scolaire 2007/2008, les lundis et mercredis soir et fixe une participation aux frais de 1,75 euros l'heure, soit pour l'année 315,00 euros.

SUBVENTION POUR OUVERTURE DE LA 7^e CLASSE DE PRIMAIRE

Monsieur le Président informe le Comité Syndical qu'à la rentrée scolaire 2007/2008, une 7^e classe de primaire sera installée dans un bungalow en attendant la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire intercommunal. A l'occasion de l'ouverture de cette classe, le Comité Syndical alloue un crédit supplémentaire de 800,00 euros pour l'achat de fournitures de base appartenant spécifiquement à une classe et réutilisable d'une année sur l'autre.

TITULARISATION DE MADAME NADINE MAZARD

Les membres du Comité Syndical décident à l'unanimité de titulariser Nadine Mazard en qualité d'adjoint technique 2^e classe.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 6 DÉCEMBRE 2007

SUBVENTION : SORTIE MUSÉE CLASSE DE CM1 ET CM2
Le Comité Syndical alloue une subvention exceptionnelle de 100 euros à l'association "Les Colchiques" correspondant au règlement des entrées au Musée des Traditions et des Barques du Léman.

SUBVENTION : ACHAT DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE POUR LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Le Comité Syndical alloue un crédit supplémentaire de 107,00 euros sur le compte 6067 - Achats de fournitures scolaires, afin de faire l'acquisition de jeux pour aider les enfants en difficulté scolaire.

CONVENTION ENTRE LE SIVOM ARMOY-LE LYAUD ET LE CENTRE DE LOISIRS

Pendant la durée des travaux de réhabilitation du centre Aérospatiale d'Allinges, le Comité Syndical accepte de mettre le Groupe Scolaire Intercommunal à la disposition du centre de loisirs "Côte et Jeunes" pour les vacances scolaires de février.

TRANSFORMATION DU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Le Comité Syndical décide à l'unanimité, de la transformation du poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe en poste d'adjoint administratif principal 2^e classe, à temps complet, à compter du 1^{er} janvier 2008.

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2007

Concernant l'exercice 2007, le Comité Syndical effectue les virements nécessaires pour l'équilibrage des comptes de fin d'année.

Association des Parents d'Elèves Armoys-Le Lyaud

L'APE C'EST QUOI ?

C'est une association, à but non lucratif, de parents d'élèves de l'école des Voigères qui regroupe les communes d'Armoys et du Lyaud.

L'APE C'EST QUI ?

Ce sont des parents tous bénévoles, qui consacrent de leur temps pour le plaisir des enfants : en organisant différentes manifestations (loto, spectacle enfant et vente de lasagnes, concours de belote, vente de fleurs, de calendriers, de sapins).

Pour cette année scolaire les parents membres de cette association sont :

Béatrice François - Présidente
Virginie Defferrard - Vice-Présidente
Bénédicte Prunier - Trésorière
Isabelle Zunino - Secrétaire
Gilles Blondel
Patricia Fillon
Martine Jordan
Fabienne Meynet
Maryline Mulemba
Rachel Pittet
Nathalie Dudding
Audrey Frossard
Benoît Maugis
Christelle Motot
Virginie Nous
Lydie Ringot.



LES MANIFESTATIONS

27 avril 2008	Spectacle	Salle des fêtes d'Armoys	Pour les petits et les grands, la magie sera totale !
	Lasagnes à l'emporter		Merci de réserver votre meilleur accueil aux vendeurs de cartes
17 mai 2008	Vente de fleurs	Parking de l'école	Les commandes anticipées seront les bienvenues

De plus nous apprécions l'aide ponctuelle apportée par les amis de l'APE et les conjoints des membres.

Un grand et amical merci aux nombreux et généreux donateurs de lots qui nous répondent toujours présents pour le loto et le concours de belote. Sans eux, ces manifestations ne seraient pas réalisables.

L'APE ÇA SERT À QUOI ?

Elle sert à financer les activités des enfants au cours de leur scolarité ; voile, piscine, ski de fond, raquettes, spectacles, visites de musées, achats de nouveaux jeux, accueil d'intervenants... Le groupe scolaire accueille actuellement 280 élèves répartis dans 11 classes.

Pour financer toutes ces différentes activités, l'APE a besoin d'argent, de beaucoup d'argent, pour une école qui accueille de plus en plus d'enfants.

L'APE organise donc différentes manifestations ou actions dont les bénéfices servent à financer les activités.

Concrètement : par exemple, 6 séances de piscine pour 3 classes (transport compris) coûtent 3 500 euros.

L'APE alloue une somme annuelle de 1 500 euros à chaque classe. Somme gérée par chaque enseignant au gré de ses besoins dans le cadre de projets pédagogiques du groupe scolaire ou académique.



G. DUBOULOZ

**Bricolage
Droguerie - Peinture**
19, avenue Jules-Ferry - THONON
Tél. 04 50 71 14 65

**Gros, Détail
Toute la déco.**
ZAC du Larry - MARIN-THONON
Tél. 04 50 71 36 92

E-mail : sagdubouloz@wanadoo.fr - site : www.dubouloz.net

Franck PETITJEAN

**ENTREPRISE CARRELAGE
FAÏENCES**

Moulins d'Amphion - LE LYAUD
Tél. 04 50 73 91 95 - Port. 06 25 33 42 49



403 E, route de la Gare
Z.I. MÉSINGES
74200 ALLINGES
Tél. 04 50 17 08 00 • Fax 04 50 17 08 01

LA FERME DE TROSSY

Lundi au samedi :
9 h 30 - 11 h 30
17 h 45 - 19 h 45

Dimanche
et jours fériés :
9 h 30 - 11 h
18 h 30 - 19 h 45



**FABRICATION FERMIÈRE
DE REBLOCHON, ABONDANCE & TOMME**

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19

24^e édition de la course des Hermones

RECORD DE PARTICIPATION BATTU...

Pour ce premier week-end de novembre, tous les records de participation ont été battus, tant le samedi avec les jeunes, que le dimanche avec les adultes.

Ce sont 130 enfants de 6 à 15 ans qui, chacun dans leur catégorie, se sont élancés pour cette traditionnelle "ronde des jeunes". Neutralisés en début de course, il faut vite lâcher ces "jeunes chevaux fous" afin qu'ils défoulent leur énergie, chacun visant la première place. Avec le soleil au rendez-vous, quelle belle après-midi à regarder nos chères têtes blondes se "bagarrer" comme des grands pour le meilleur classement possible.



CLASSEMENT RÉCAPITULATIF

Années de Naissance	Filles	Garçons
1993	Gippa Oriane	Martins Grégory
1994	Lente Sarah	Voisin Thomas
1995	Gex Alison	Meynet Alain
1996	Vuattoux Lydie	Barone Mickaël
1997	Deville Pauline	Arrachart Hugo
1998	Charles Mangeon Chloé	Simonin Quentin
1999	Vuattoux Delphine	Haan Titouan
2000	Voisin Sixtine	Mulemba Paul
2001	Malle Mathilde	Miguet Louis
2002	Delannoy Laurine	Lebrat Loïc



Chez les adultes, une course toujours aussi disputée et une arrivée main dans la main entre Nicolas BINET (skieur de fond du Haut-Jura) et Boualem GUESARAOUI (Evian). Cette course en duo, sans lutte, n'a pas permis d'établir un nouveau record malgré des conditions optimales. Les deux futurs vainqueurs ont pris le large dès le quatrième kilomètre, après être revenus sur Eric Crozet parti peut être trop vite. Ils feront le "trou" dans la seconde grande difficulté et, ni l'un ni l'autre n'arrivant à prendre l'ascendant, ils décident de faire route ensemble et de terminer sur la même ligne. Un tout petit écart permettra à l'arrivée d'effectuer le classement. Au total 196 coureurs arriveront classés et repartiront avec leur traditionnel reblochon.

Les "Toujours Jeunes" du Lyaud inaugurent la mairie

Pour sa dernière organisation du repas des Aînés du Village, Marie-Paule ROGUIER souhaitait pouvoir étreindre la nouvelle salle de réception de la mairie réhabilitée.

C'est ainsi que le traditionnel repas de Noël s'est transformé en repas de début d'année.

Mais qu'importe, l'essentiel était de réunir nos "anciens" pour une sympathique journée.

Et tous les ingrédients étant réunis, la journée fut fort agréable tant pour les organisateurs que pour les convives.

Outre un excellent repas, chacun put apprécier la décoration réalisée par Renée INGLIN. Il est de coutume que tout le monde reparte avec un petit souvenir. Cette année, Renée a dû boire pendant des semaines du San Pellegrino pour récupérer les précieuses petites bouteilles qu'elle a remplies d'un délicieux nectar : liqueur d'estragon, de verveine et de basilic. Fabrication maison. Sans oublier un paquet de briquets et de roses des sables avant de partir.

Marie-Paule a chaudement remercié Renée pour le temps passé à la confection de toutes ces bonnes gourmandises, et son engagement dans cette commission des Aînés du Village depuis trente ans. Bernadette COTE, fut également à l'honneur pour son action à ses côtés depuis 25 ans au service des anciens.

Robert BETEMPS et son accordéon ont animé la fin d'après-midi à la plus grande joie des danseurs.



GALLAY TV
Antennes Satellite - Terrestre
Réparation TV 

Tél 04 50 70 56 99
572, route des Cruets
74200 Le Lyaud
francois.gallay@wanadoo.fr

Hôtel - Restaurant

l'Echo des Montagnes

à 15 km des pistes de ski
à 5 km du Lac Léman

M. et Mme COLLOUD
74200 ARMOY • Tél. 04 50 73 94 55 • Fax 04 50 70 54 07
www.echo-des-montagnes.com

Société d'Installation et de Production d'Énergie

S.I.P.E.

Construction réseaux électriques
Travaux souterrains et aériens - Éclairage public
Location de groupes électrogènes

Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armoay
74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr

PETITJEAN
Christophe

SARL

**Ferblanterie
Cuivrie**

247, chemin des Chevrys 74200 Le Lyaud
Tél/Fax 04 50 73 99 68 . Port. 06 08 82 60 14

A.S. Le Lyaud-Armoy Football

IL FAUT LE SAVOIR :

Le foot est un sport de terrain, mais sans comité, ni encadrement rien n'est possible.
De même pour faire vivre le club, il faut des moyens que les subventions municipales (toujours les bienvenues) ne suffisent pas.



Le comité



Le Président et le responsable des jeunes



Le loto

Les "rois du pinceau" du vestiaire d'Armoy



Retour en images...

IL FAUT LE SAVOIR :

Aussi faut-il organiser des manifestations.
Et voici quelques images et nos remerciements pour votre participation.

Le Président,
C. Roguier



La braderie



Le tournoi de Pentecôte



Les débutants

Communauté de Communes des Collines du Léman

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN LIGNE

Le site internet de la communauté de communes des Collines du Léman vient d'être mis en ligne. Vous pouvez le consulter à l'adresse www.cc-collinesduleman.fr. Vous y retrouverez une multitude d'informations pour mieux connaître la collectivité, ses actions, ses compétences et son fonctionnement. Son objectif est aussi de vous fournir un maximum d'informations pratiques sur ses services : halte-garderie, centre de loisirs, portage de repas, modalités de collecte des déchets, tarifs... Vos démarches administratives seront, elles aussi, facilitées : un accès direct a été créé depuis la page d'accueil pour accéder aux informations publiées par le site "Service public". Un agenda permet quant à lui de consulter la liste des rendez-vous et manifestations proposées sur les communes. Et si vous aviez des difficultés à vous repérer sur le territoire, une carte interactive vous permet de visualiser les communes, les emplacements de leurs services publics ou encore les points de départ des sentiers de randonnées. Enfin, parmi les nombreuses autres rubriques à découvrir, vous pouvez dorénavant consulter le catalogue des bibliothèques et effectuer vos réservations en ligne. Le site qui avait été provisoirement créé à cet effet, à l'adresse, www.abiblio.com/coleman va être supprimé. Bonne navigation à tous !



NOS DÉCHETS DE PLUS EN PLUS LOURDS !

Le poids de nos poubelles augmente : entre janvier et octobre 2007, il a progressé de 2,44 % par rapport à 2006, du fait notamment de l'augmentation constante de la population. Il s'agit par ailleurs de poursuivre l'effort de tri : verre, papier, petits emballages recyclables en carton, plastique et métal doivent impérativement être déposés aux points recyclage ! La déchetterie intercommunale est quant à elle un service fort apprécié. Elle fonctionne à plein régime depuis son réaménagement : plus 30 % de fréquentation par rapport à 2006, signe que chacun s'engage pour le recyclage de ses déchets encombrants. Or si la collecte sélective des petits emballages recyclables est presque équilibrée financièrement par des soutiens financiers et la revente des matériaux, ce n'est pas le cas de la collecte des déchets déposés en déchetterie : plus on trie, plus le service est coûteux pour la collectivité. Le dépôt de déchets verts est notamment pointé du doigt : près de 1 000 tonnes ont été déposées entre janvier et octobre 2007, contre 760 sur la même période en 2006. Pour limiter cette évolution, la communauté de communes encourage fortement les habitants qui en ont la possibilité à pratiquer le compostage à domicile.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À VOS CÔTÉS

Si vous avez des difficultés dans votre geste de tri, si vous souhaitez vous engager dans le compostage individuel, la communauté de communes est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. N'hésitez pas à contacter ses services techniques. Tél. 04 50 72 01 04

LES "MERCREDIS LOISIRS", UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS POUR LES ENFANTS

A partir du 9 janvier 2008, les enfants de 4 à 11 ans des Collines du Léman pourront à nouveau profiter de nombreuses activités chaque mercredi, à la salle polyvalente de Cervens. La FOL 74 - action jeunesse des Collines du Léman, en partenariat avec le Foyer Rural de Cervens, met en place les "Mercredis loisirs". Les enfants pourront s'inscrire à la journée ou à la demi-journée. Jusqu'en juin 2008, l'ensemble des activités seront programmées autour du thème "Le voyage dans le temps" : de la Préhistoire en passant par l'Époque Romaine ou encore le Moyen-Age, les enfants pourront revisiter l'histoire à travers des animations ludiques !

INFORMATIONS PRATIQUES :

Accueil :

Chaque mercredi (hors vacances scolaires) de 7 h 15 à 18 h 30 à la salle polyvalente de Cervens

Inscriptions et renseignements :

- auprès de la FOL 74- action jeunesse, Pessinges, 74550 Cervens - Tél. 04 50 72 94 36
- permanences d'inscriptions (jusqu'aux vacances scolaires d'hiver) : mardi de 16 h à 19 h, vendredi de 16 h à 19 h et samedi de 10 h à 12 h.

Tarifs :

- journée (repas inclus) : 21, 40 euros
- demi-journée : 10 euros (repas non compris) / 13 euros (repas compris)

Tarifs dégressifs pour les allocataires CAF et selon bons CAF ; aide financière de la communauté de communes dans certains cas (se renseigner au moment de l'inscription).

Nouveauté 2008 :

La FOL 74 met en place des forfaits avantageux pour les mercredis loisirs et les centres de loisirs.

Renseignez-vous !



La doyenne fête ses 99 printemps



C'est entourée de toute sa famille, de madame le Maire et des personnes qui l'aident et l'entourent tous les jours que Yvonne LETERME vient de fêter ses 99 printemps. Si ses jambes la trahissent un peu, elle n'a rien perdu ni de sa coquetterie ni de son esprit. Rendez-vous est déjà pris en janvier 2009 pour célébrer comme il se doit un siècle d'existence.

Cinq médailles au Lyaud

Avant de terminer son mandat, Marie-Paule ROGUIER a tenu à remercier toute son équipe et plus particulièrement ceux qui œuvrent pour la collectivité depuis de nombreuses années. C'est ainsi que Frédéric ZORY a remis la médaille d'honneur communale à :

- Jean-Claude DÉTRAZ pour ses 31 ans de vie communale
- Gérard MOUCHE et Hubert DUBOULOZ pour leur 25 ans de présence au conseil municipal
- Joseph DÉAGE pour ses 20 ans au service de la collectivité
- Marie-Paule ROGUIER pour 25 ans également, dont 13 en qualité de maire.



Inauguration...



Si la bise refroidissait les corps, la chaleur était au rendez-vous de ce 16 février pour l'inauguration de la mairie réhabilitée.

Une foule importante, de nombreux élus des communes environnantes, Monsieur NYCOLLIN, Président du Conseil Général et Monsieur CARLE, Sénateur, Monsieur FRANCINA, Député et Monsieur ZORY, Conseiller Général étaient présents pour entourer Maire-Paule ROGUIER à l'occasion de sa dernière cérémonie officielle.



... de la Mairie

Mais son plus grand bonheur était de réunir sur les marches de la nouvelle entrée de la maison du peuple, 61 ans de mandat de maire :

- Marcel DUBOULOZ, maire de 1947 à 1977 ;
 - André CORNIER, maire de 1977 à 1983 ;
 - Jean-Pierre FILLON, maire de 1983 à 1995 ;
 - et enfin Marie-Paule ROGUIER, maire de 1995 à 2008.
- Après les discours et la visite des locaux, la matinée s'achevait par un vin d'honneur particulièrement apprécié.



Après 25 ans...



L'équipe "Sport et Loisirs" à la tâche.



Dernière pause avant le départ.



Ils étaient nombreux aux derniers vœux.



Dernier conseil, une bonne



ambiance jusqu'au bout !



Le conseil a poussé la chansonnette pour Marie-Paule.



Marie-Paule invite les bénévoles à une soirée Lasagnes.



Une retraite bien méritée !



Les 4 femmes du conseil, élues reines d'un soir.



Ils sont nombreux à avoir œuvré pour la commune...



Les élus de la Communauté de Communes pour les derniers vœux.

Les "Mots Dits" à la bonne adresse

Année mémorable pour les "Mots Dits". La compagnie a trouvé la bonne adresse.

La bonne adresse, c'est d'abord, la salle paroissiale, si bien étudiée pour le théâtre, où nous avons répété, puis joué devant les "lyaudins".

La bonne adresse, c'est aussi le titre de la pièce phare de l'année, écrite par Marc CAMOLETTI. Cette comédie dé-sopilante a fait l'unanimité là où elle a été jouée. La première partie du spectacle a été assurée par un condensé de la comédie policière de Robert THOMAS "La perruche et le poulet".

C'est dans une salle comble, au festival d'Armoay que la première a eu lieu.

Dans toutes les salles où nous jouons, le public est ravi. La joie et la bonne humeur des spectateurs, à la sortie, sont la plus grande récompense pour la compagnie. "Merci, de nous avoir tant fait rire". "Vous nous avez fait oublier nos soucis". Ces réflexions nous vont droit au cœur. Devant un si beau succès, nous avons décidé de jouer encore cette pièce, si l'occasion se présente, en 2008.

Puis au mois d'août plusieurs membres de la troupe se sont joints à l'équipe formée par Charles BELOIN pour participer à une fresque historique relatant la venue du comte de Savoie Pierre II au château des Allinges en 1263. Ce spectacle, sous la forme d'une visite scénarisée des châteaux, très apprécié des visiteurs sera reconduit dans l'été 2008. Tous les participants s'en réjouissent d'avance. En novembre nous avons également participé à un stage à la Maison des Arts de Thonon dirigé par Anne COUREL, de la compagnie Ariadne de Lyon. Ce stage a été clôturé par une lecture publique des textes étudiés sur le thème du cannibalisme des médias introduisant ainsi la pièce de Martin Grimp "Le traitement" qui sera jouée en janvier par la compagnie Ariadne. Ce travail avec des professionnels est très stimulant et ne peut que nous faire progresser.

Actuellement, nous travaillons sur le futur spectacle 2008 et nous vous donnons rendez-vous au printemps sur les scènes de la région.

La troupe "Les Mots Dits".



La bonne adresse.



Pierre II au Château des Allinges (aux cuisines).

Tennis club

La saison 2007 a vu le stage traditionnel de juillet (enfants de CE2, CM1 et CM2), obtenir un succès sans précédent. Ainsi, environ 30 enfants ont pu s'initier au tennis durant quatre jours, pour la somme de 10 euros chacun, et ce malgré une météo capricieuse cette année.

Les adhérents du tennis club font part de leur regret de voir chaque année, une belle installation sportive être ré-

gulièrement l'objet d'actes de vandalisme.

La saison s'achève donc et reprendra fin avril, les inscriptions et échange des clés se feront lors de l'assemblée générale annuelle pour laquelle vous recevrez des invitations.

Pour tous renseignements, contactez Thierry LE CORRE au 06 12 27 77 99.



6, rue Pasteur
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 71 10 06

Départ...

Après une brillante carrière militaire, le médecin général (deux étoiles), François CHASTEL, et son épouse Marie-Thérèse avaient choisi notre village pour leur retraite en 1985.

Se retirant à Quimper, à proximité de leurs enfants, une réception amicale a été organisée, par la municipalité, pour leurs actions en faveur de la vie associative locale tous deux ayant été durant de nombreuses années membres actifs de la chorale.

François faisant en outre, partie de la commission du bulletin communal.

Nous leur souhaitons longue et paisible vie en Bretagne.



Gouttes de vie

DONNER SON SANG, LE MOYEN LE PLUS FACILE DE SAUVER UNE VIE

A peine 4 % des Français en âge de donner leur sang l'ont fait en 2006. C'est très insuffisant et l'Etablissement français du Sang (EFS) tire la sonnette d'alarme. Cette situation ne permet plus aujourd'hui de répondre de façon satisfaisante à une demande croissante et continue".

Selon l'enquête "Conditions de vie et aspirations des Français" menée pour la première fois en juin dernier par le CREDOC, 52 % des Français déclarent avoir déjà donné leur sang... Alors, où est l'erreur ? Nulle part. Ils sont bien 52 % à avoir fait un don... une fois dans leur vie. Mais seulement 4 % à le faire régulièrement. Et trop peu souvent d'ailleurs. La périodicité moyenne est de 1,6 don par an, alors que 2 dons par donneur et par an seraient nécessaires.

La question est en fait émaillée de paradoxes. Car si plus de 88% des Français considèrent que le don de sang est un acte normal et utile, seuls 34 % ont l'intention de donner dans les 6 prochains mois et à peine plus de 4 % par an passent à l'acte. Il est vrai par exemple que 65 % de nos concitoyens estiment qu'on n'entend pas assez parler du don de sang. D'où, la nécessité de mettre en œuvre une véritable pédagogie de la sécurité. Les professionnels font régulièrement appel aux dons, mais la liste des exclusions est de plus en plus longue.

Après un "passage à vide" lié à des affaires comme celle du sang contaminé, les produits du sang sont à nouveau bien perçus en France. Dans le public, et aussi parmi les professionnels de santé. Ces derniers y reviennent donc, et prescrivent plus facilement même si la France reste aujourd'hui le pays de l'Union Européenne où l'on transfuse le moins, cependant que le don de sang acquiert une importance croissante avec le progrès thérapeutique.

Aujourd'hui, le niveau de stocks à 12 jours est insuffisant pour faire face à un imprévu quel qu'il soit : une épidémie de grippe saisonnière, une flambée de gastro-entérites interdisent les collectes. Des intempéries même localisées peuvent empêcher le départ des unités de collecte mobile. Préoccupés par cette situation, les dirigeants de l'EFS appellent à un sursaut : particulièrement concernés, les donneurs appartenant au groupe 0-. Alors souvenez-vous que **donner son sang, c'est un geste tout simple. Dès 18 ans.**

Les collectes sont de retour au Lyaud, au camion devant la mairie.

RETENEZ LES DATES :

26 mars 2008

9 juillet 2008

15 octobre 2008



Urbanisme 2007

AUTORISATION DE LOTIR

S.A Pellet Immobilier
Mr Pellet Langlais Armand 1 lot Les Bois d'en Bas
Annulé

DEMANDE DE TRAVAUX

M. BIDAŁ Accepté Local pour rangement Les Jossières
M. RINGOT Eric Accepté Auvent La Capite
M. ANNEN Hubert Accepté Fenêtres Les Mouilles Rousses
M. BADOIGNE Yves Accepté Fenêtre de toit Chemin des Chevrys
M. MONACO Stéphane Dossier incomplet Clôture Rue du Sanjhon
M. AUFFREDOU Jean-François Accepté Avant-toit Route des Cruets
M. CHESSEL Fabrice Accepté Abri de jardin La Cau
M. MEUNIER Vincent Accepté Barbecue en pierre Rue du Sanjhon
M. MONACO Stéphane Accepté Clôture Rue du Sanjhon
M. BAUDRAND Sébastien Accepté Abri terrasse Route des Champs de Beule
M. LAFERTE Thomas Accepté Pergola Route des Bois
M. SIMOND Olivier Accepté Abri de jardin Chemin des Trois Partieux
M. RUAUD Benoît Accepté Fenêtres Rue du Sanjhon
M. FROSSARD Hervé En cours Clôture + mur en béton Route de la Glière
M. DELERCE Francis Accepté Ravalement de façades Chemin des Vallières
M. LECLERQ-PREMAT Accepté Abri de jardin Route des Champs de Beule
BARTHOMEUF Hervé et J.-Paul Accepté Peinture façade Rue du Sanjhon
M. MAUGIS Benoît En cours Abri - Route de Prélaz
M. et Mme COUPEAU En cours Abri de jardin Route d'Armoy
M. et Mme CLAUDE Sylvain Accepté Abri voitures Route de la Capite
M. JACQUEMOT André Accepté Abri de jardin Route des Cruets
EDF-GDF ANNECY LEMAN Accepté Poste de transformation électrique Route des Devants
M. et Mme PERRET Accepté Abri en bois Chemin des Chevrys

M. CACHAT Patrick Accepté Piscine Chemin des Derrys
M. GUERIN Christian Annulé Abri de jardin Route des Devants
M. GUERIN Christian Accepté Abri de jardin Route des Devants
M. RAISON Jean Accepté Portail Route des Bois
M. LUGRIN Jean-François Accepté Abri de voitures Route des Devants
M. ELLOUZI David En cours Piscine - Route du Moulin d'Amphion

PERMIS DE CONSTRUIRE

M. et Mme CACHAT Accepté Maison individuelle Les Derrys
M. CHARLES MANGEON Jean Accepté Abri de voitures La Glière
M. CHAUSSÉE Accepté SIVOM Armoy-Le Lyaud Extension du groupe scolaire Les Voigères
M. PICANDET Jean-Christophe Irrecevable Maison individuelle Les Devants
M. MOTOT Yves Accepté Maison individuelle Route des Devants
M. PETIT-JEAN Christophe Accepté Extension bâtiment existant Chemin des Chevrys
M. et Mme PÉRILLAT Refusé Extension bâtiment existant Création d'un logement Route des Chambrettes
M. et Mme CLOPPET Accepté Transformation d'une grange en habitation Route de Prélaz
M. et Mme PÉRILLAT Accepté Abri Route des Chambrettes
M. PICANDET Jean-Christophe Accepté Maison individuelle Les Devants
M. DUTRUEL et Mlle RAMUS Accepté Maison individuelle Les Devants
M. ALBORINI Hervé En cours Aspect extérieur toiture Bois Varnaux
M. ARZUR Jean-Yves En cours Agrandissement d'un chalet Impasse du Crêt à Favre
Melle DÉTRAZ Murielle En cours Maison individuelle Route des Chaumets
M. PASSA Sylvain et Mme NOSZKOWICZ Carole En cours Maison individuelle Chemin du Voua de la Motte
Mme BLONDEL Nathalie En cours Poulailier Route des Chambrettes

CERTIFICAT D'URBANISME

M. JORDAN Robert Accepté Construction d'une maison individuelle - Les Rierets

Urbanisme

Mme POLI Patricia Accepté	Construction d'une maison individuelle Les Devants	M. CORAL Monique Accepté	Construction d'une maison individuelle Les Jossières
M. PÉRILLAT Gérard Accepté	Construction d'une maison individuelle Les Cordons	M. et Mme FAGUER Christian Accepté	Construction d'une maison individuelle Route des Devants
M. BEL Sylvain Accepté	Construction d'une maison individuelle Chemin de Combe	M. ROUSSON Alain	Information La Cau
M. PÉRILLAT Gérard Accepté	Construction d'une maison individuelle Les Cordons	M. MARTIN Delphine	Information Route de Trossy
M. BONDAZ Daniel Accepté	Construction d'une maison individuelle Les Bois d'en Bas	Vente WILL - KOWEKA DE FILLIPI	Information Les Scieux
M. SADDIER Gérard (Lotiss' alp) Annulé et remplacé par N° 07/11	Construction d'une maison individuelle Les Devants	Mme DÉTRAZ Paule	Construction d'une maison individuelle Les Bois d'en Bas
M. SADDIER Gérard (Lotiss' alp) Annulé et remplacé par N° 07/10	Construction d'une maison individuelle Les Devants	M. CHESSEL Roger	Information Chemin du Voua de la Motte
M. CIPRIANI Bruno Accepté	Construction d'une maison individuelle Les Trois Partieux	Vente PETIT	Information Rue du Centre
M. SADDIER Gérard (Lotiss' alp) Accepté	Construction d'un maison individuelle Les Devants	M. VAILLY Jean En cours	Construction d'une maison individuelle Route des Cruets
M. SADDIER Gérard (Lotiss' alp) Accepté	Construction d'une maison individuelle Les Devants	M. VAILLY Jean En cours	Construction d'une maison individuelle Route des Cruets
M. ALPHONSE Bruno Refusé	Construction d'une maison individuelle Le Couatton	M. VAILLY Jean En cours	Construction d'une maison individuelle Route des Cruets
		M. NEUVILLE Pierre	Information Route des Cruets

Haute-Savoie : les communes les plus civiques

L'association des anciens maires et adjoints de Haute-Savoie a remis ses "Mariannes" du civisme, récompensant les communes ayant affiché les plus hauts scores de participation aux élections présidentielles et législatives de 2007.

Et voici les résultats :

Moins de 250 habitants : La chapelle - St Maurice (83,76 %)
De 251 à 500 habitants : Versonnex (80,48 %)
De 501 à 1 000 habitants : Sâllenoves (81,06 %)
De 1 001 à 2 500 habitants : **Le Lyaud (79,22 %)**
De 2 501 à 10 000 habitants : Sevrier (76,27 %)
Plus de 10 001 habitants : Seynod (72,03 %).



40, route des Blaves • 74200 Allinges
Tél. 04 50 26 29 13

Campagne de prévention sur le risque d'intoxication

LE MONOXYDE DE CARBONE (CO) : UN GAZ INCOLORE, INODORE MAIS MORTEL.

A l'approche des premiers froids et de la remise en route des appareils de chauffage, ce risque est à prendre au sérieux puisque chaque année on dénombre 6 000 intoxications et 300 décès sur le territoire national. Sur le département de la Haute-Savoie en 2006, on a enregistré 26 cas dont 8 ayant pour origine une déficience du système de chauffage.

QU'EST-CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE (CO) ?

C'est un gaz incolore, inodore, donc difficile à détecter. Sa présence dans un local résulte d'une mauvaise installation ou d'un mauvais fonctionnement de n'importe quel appareil à combustion : poêle mobile à pétrole, chauffage au gaz ou au fioul, chauffe-eau au gaz, gazinières, cheminées, chaudières, etc. Appareil correctement installé, convenablement utilisé et entretenu annuellement par un professionnel qualifié, logement ventilé = risque limité pour l'utilisateur.

Installation mal réalisée, défaut d'entretien régulier par un professionnel, mauvaise utilisation ou fonctionnement dans de mauvaises conditions, ventilation du logement défectueuse = risque réel d'intoxication au CO.

LES SIGNES D'UNE INTOXICATION AU CO

- fatigue inexplicable,
- maux de tête,
- troubles visuels,
- nausées, vomissements,
- malaises avec ou sans perte de connaissance.

LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'INTOXICATION

- ouvrir les fenêtres et aérer,
- arrêtez vos appareils à combustion si possible,
- quitter les lieux,
- appeler les secours : 18 pour les sapeurs pompiers et 15 pour le SAMU,
- ne pas réintégrer votre logement sans vous être assuré de l'élimination du risque.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VOUS POUVEZ CONTACTER

- le centre anti-poison relevant de votre région,
- un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur...),
- la DDASS de votre département,
- le service communal d'Hygiène et de Santé de votre mairie.

CONTACT POUR OBTENIR DES INFORMATIONS TECHNIQUES

DDASS de la Haute-Savoie
Secrétariat du Service Santé et Environnement
Cité Administrative, rue Dupanloup
74040 ANNECY
Tél. 04 50 88 42 70

ou consultez les sites www.sante.gouv.fr ou www.logement.gouv.fr*

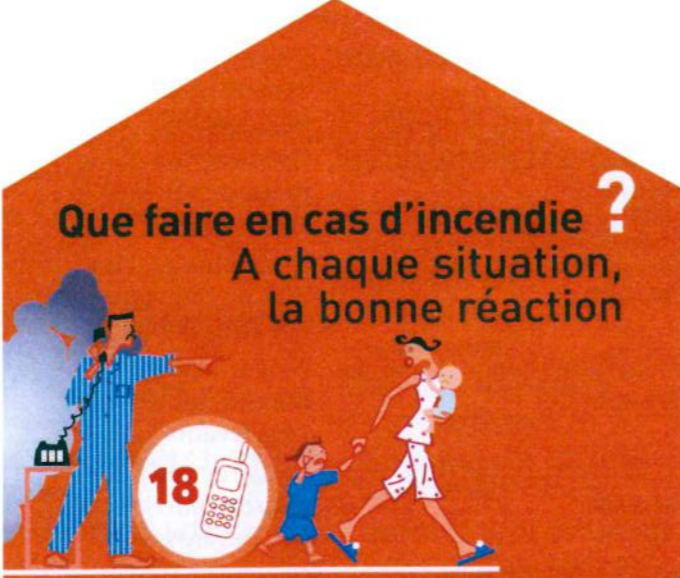
*dossier : prévenir l'intoxication au monoxyde de carbone.

CAMPAGNE 2007/2008 DE PRÉVENTION DES INCENDIES DOMESTIQUES

Cette campagne nationale de prévention repose sur trois messages principaux qui précisent :

- les moyens d'être averti dès le début de l'incendie,
- les règles de bases permettant d'éviter les risques incendie,
- les bons comportements à adopter lors de la survenance d'un incendie.

Un incendie domestique a lieu toutes les deux minutes.



**Que faire en cas d'incendie ?
A chaque situation,
la bonne réaction**

Quoi qu'il arrive, ne prenez jamais l'ascenseur.

Si l'incendie se déclare chez vous :

- Faites sortir tout le monde et évacuez les lieux pour éviter les risques d'intoxication (par les fumées et gaz) précédant la venue des flammes.
- Fermez la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée et n'emportez rien.
- Une fois dehors, appelez les pompiers en composant le 18 ou le 112 (n° unique d'urgence européen).

Si l'incendie est au-dessous ou sur votre palier :

- Fermez les portes et mettez des linges mouillés en bas.
- Allez à la fenêtre pour que les secours vous voient.
- En cas de fumée dans la pièce, baissez-vous vers le sol et couvrez-vous le nez et la bouche avec un linge humide (la fumée envahit d'abord les parties hautes).

Si l'incendie est au-dessus :

- Sortez par l'issue la plus proche.

● Appeler les pompiers dans les 2 minutes fait gagner un temps précieux.
● Répondre calmement à leurs questions permet de localiser l'incendie plus rapidement.

Etat civil 2007

NAISSANCES

PELLIEUX Chris, Christian, Noël, Laurent,
le 13 novembre 2006 à Thonon

PELLIEUX Ethan, Christian, Daniel, Patrice
le 13 novembre 2006 à Thonon

MONACO Lana
le 8 janvier 2007 à Saint-Julien

SELLAMI Ramin
le 5 février 2007 à Thonon

MARCLAY Maëlys, Edith
le 13 mars 2007 à Thonon

GARNIER Clémence
le 18 mars 2007 à Thonon

NEYROUD Juliette, Emma
le 3 avril 2007 à Thonon

PEILLEUX -ABRAM Romain, Bernard, Daniel
le 23 mai 2007 à Thonon

SERVOZ Liz, Amandine, Charlotte
le 6 juin 2007 à Thonon

BADOIGNE Cloé
le 8 juin 2007 à Thonon

PELLETIER Lio
le 30 juin 2007 à Thonon

MOSSUZ Lucas, Joël
le 9 juillet 2007 à Thonon

PENALBA Séléna, Alex
le 6 août 2007

LE CORRE Marceau, Vincent, Léo
le 16 août 2007

ANSEL Noam
le 24 août 2007 à Thonon

FALVO Théo, Jean-Paul
le 1^{er} septembre 2007 à Thonon

CAULIER-POUPENEY Alexis
le 7 novembre 2007 à Thonon

LAURENT Illian, Tangi
le 19 novembre 2007



MERMET Lucile, Jeanne
le 24 novembre 2007 à Thonon

GRAGLIA Lorenzo
le 6 décembre 2007 à Thonon

DE BONIS Shelby, Lyly
le 9 décembre 2007

GRUNDMANN Kevam, Robert, François
le 9 décembre 2007

MESTRINARO Pierre
le 10 décembre 2007

DUHAMEL Maureen, Emilienne, Madeleine
le 24 décembre 2007.

MARIAGES

Sandrine ROUILLER
et Jacques, Daniel THOMAS
le 29 juin 2007

Maylis, Sophie, Marie VENARD
et Jean-Marc, Denis, Camille BOUFFAND
le 30 juin 2007

Amandine, Rose, Agnès HUGOT et Joël GENTIL
le 15 septembre 2007

Sandrine, Madeleine, Huguette BOCQUIN
et François, Stéphane, Michel HOUZARD
le 22 septembre 2007

Julien, Yourri LAROCHE
et Valentine, Marie, Blandine GIRAUD
le 6 octobre 2007.



DÉCÈS

Michel, Noël, Henri LEREBOUTET
le 6 février 2007

Juliette, Marie-Jeanne BEL, le 25 mars 2007

Paul, Jean, Marie PLANCHAMP, le 7 avril 2007

Joseph, Aimé DETRY, le 15 juin 2007

Gaston, Léon CHAPPELIERE, le 29 juin 2007

Isma JOUINI, épouse COURASAS, le 5 août 2007

Jean, Emile, Georges KIEFFER, le 15 novembre 2007.



MEYNET J.
S.A.R.L.

Terrassements
Travaux Publics
VRD

CHAMPANGES - 74500 EVIAN
Tél. 04 50 73 44 49 - Fax 04 50 76 21 20



B **C** **MENUISERIE - AGENCEMENT**
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER
artisan
Bruno COUEDEL
Service au Particulier - Syndic - Entreprise

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45
bruno-couedel@wanadoo.fr

Bloc-notes

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public chaque semaine, à l'exclusion des jours fériés :

- du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (sans interruption afin d'assurer un meilleur service de proximité aux administrés)

- le samedi de 9 h à 11 h 30

Tél. 04 50 73 90 51 - Fax 04 50 70 57 26

SECRETARIAT DU SIVOM ARMOY-LE LYAUD

Le secrétariat est ouvert, chaque semaine, à l'exclusion des jours fériés :

- les lundi, mardi et jeudi

de 7 h 30 à 12 h

et de 12 h 30 à 17 h

- le vendredi

de 7 h 30 à 12 h

et de 12 h 30 à 16 h

Tél. 04 50 73 97 84 - Fax 04 50 70 56 53

ORDURES MÉNAGÈRES

Sur l'ensemble de la commune les ordures sont collectées le mercredi.

Les ordures ménagères doivent être déposées :

- Les Cathelins :

à côté du bassin de la route du Moulin,

- Les Chambrettes :

au carrefour de la route d'Orcier,

- Chemin des Derrys :

au carrefour du chemin des Jardins,

- Les Blaves et Chemin de Chantrollet :

au bord de la route départementale,

- Chez Néplaz :

route des Cruets,

- Route d'Armoiy - Les Rierêts (vers Carlina) :

en bordure de la route départementale.

URGENCES

Pompiers : tél. 18 (accident - incendie)

SAMU : tél. 15 (urgences santé)

Gendarmerie : tél. 04 50 71 09 20

DÉCHETTERIE ALLINGES

- du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h

et de 13 h 30 à 18 h

- le samedi

de 8 h 30 à 18 h 30

SANTÉ

Centre Hospitalier Thonon-Evian :

Tél. 04 50 83 20 00

Centre Médical des Allinges :

- Dr MACHETTO Laurence

Tél. 04 50 70 54 11

- Dr PIOT Alain

Tél. 04 50 70 25 00

- Dr EUDES-CADDOUX Monique

Tél. 04 50 70 55 55

Cabinet Infirmier des Allinges :

Tél. 04 50 70 50 44

Cabinet Infirmier d'Armoiy :

Tél. 04 50 71 77 59

DIVAGATION DES CHIENS

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite. Or, cette réglementation n'est pas respectée par tous, et trop de chiens errent encore dans la commune.

De ce fait, les massifs de fleurs sont abîmés et les jeunes plantations asséchées ; ceci représente un coût pour la collectivité et un travail incessant pour le personnel qui entretient les espaces verts. D'autre part, la municipalité participe cette année encore au concours des villages fleuris, et il serait dommage que les efforts fournis par le personnel intercommunal et les particuliers soient anéantis par les dégâts causés par les chiens.

Hormis les dégradations des végétaux, les chiens déchirent les sacs d'ordures ménagères ; de nombreuses plaintes sont recueillies en mairie à ce sujet.

En outre, nous rappelons que les chiens errants représentent un danger pour les promeneurs, les enfants et les cyclistes.

Par conséquent, nous demandons à tous les propriétaires de chiens de tenir compte de ces observations et de prendre toutes les mesures nécessaires pour respecter la réglementation et la tranquillité de tous.

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

La commune du Lyaud a quitté l'ADMR de la vallée du Brevon pour rentrer à l'ADMR des Moulins à Perrignier. Cependant Bernadette JORDAN reste la responsable "travail" pour notre village et s'occupe de la constitution des dossiers.

Vous pouvez la joindre au 04 50 73 90 66.

ETS VILLEGAS



SERRURERIE MENUISERIE PVC

Fermetures
Automatismes

72, ZA des 5 Chemins - 74200 MARGENCEL
Tél. 04 50 72 70 40 - Fax 04 50 72 72 55



PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE
HORTICULTURE GÉNÉRALE
FLEURISTE DÉCORATEUR

AGNAIRE

20, av. des Allinges
74200 THONON

Tél. 04 50 71 18 95 - Fax 04 50 71 64 98

TERRASSEMENT • PAVAGE • DALLAGE • BORDURE
DÉBROUSSAILLAGE • BROYAGE DE VÉGÉTAUX
REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN



SAGRADRANSE

1040, route de la Dranse
Boîte Postale 604
74500 AMPHION-PUBLIER

Amphion :

Tél. 04 50 70 00 05

Fax 04 50 70 85 88

Tél. Vongy : 04 50 71 28 72

Tél. Meillerie : 04 50 76 04 10

EXPLOITATION
DES SABLES
ET GRAVIERS

DRAGAGES
TRAVAUX
LACUSTRE



Philippe SAMOYEAU

ISO MENUISERIE

165, rue de la Fruitière • 74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 17 00 73 • Fax 04 50 17 00 77

E-mail : isomenuiserie@wanadoo.fr

Pascal Saillet ramoneur

NETTOYAGE
CHAUDIÈRES ET FOURNEAUX
ENTRETIEN DE TOITURES



74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 73 90 24



SREG SUD EST

TOUS TRAVAUX PUBLICS - PRIVÉS
VRD - ASSAINISSEMENT

ZI de Vongy - BP 249 - 74206 Thonon-les-Bains Cedex
Tél. 04 50 71 43 16 - Fax 04 50 26 67 61



PARTNER CHAUFFAGE

DÉPANNAGE - INSTALLATION

CONTRAT D'ENTRETIEN CHAUDIÈRES

FIUOL - GAZ

74500 LARRINGES

Tél. 04 50 70 58 81

TRAVAUX PUBLICS
GÉNIE CIVIL - TRANSPORTS
DÉNEIGEMENT

MCNN

74200 THONON - 04 50 71 54 17
74360 LA CHAPELLE - Tél. 04 50 73 51 38 - Fax 04 50 73 51 09

Agenda des manifestations 2008

Date	Manifestation	Association	Lieu
26/03	Don du sang	Gouttes de Vie	Le Lyaud
28, 29 et 30/03 4, 5 et 6/04	Festival de Théâtre	Foyer Rural Culturel Armoiy - Le Lyaud	Salle des fêtes - Armoiy
A déterminer	Matinée nettoyage avec repas à midi	Société de chasse et toutes les associations	Tout le territoire de la commune du Lyaud
20/04	Grand Prix de la Municipalité	Evian vélo	Armoiy
27/04	Lasagnes à emporter	Association des Parents d'Elèves	Salle des fêtes - Armoiy
10 et 12/05	Tournoi de Pentecôte	Entente Le Lyaud - Armoiy - Orcier de football	Stade Dubouloz - Le Lyaud
17/05	Vente de fleurs	Association des Parents d'Elèves	Préau du groupe scolaire intercommunal
Juin	Promenade des Aînés du Village	Commission des Aînés du Village	A déterminer
21/06	Fête de la Musique et des Arts	Association Sports et Loisirs	Dans tout le village du Lyaud
29/06	Fête au Village	Comité des Fêtes d'Armoiy	Salle des fêtes - Armoiy
9/07	Don du sang	Gouttes de Vie	Le Lyaud
26/07	Loto	Association Sportive Le Lyaud - Armoiy de football	Place du Champ Dunant - Le Lyaud
27/07	Fête de l'Eté et Fête du Temps	Association Sportive Le Lyaud - Armoiy de football Association Sports et Loisirs	Place du Champ Dunant - Le Lyaud
15/10	Don du sang	Gouttes de Vie	Le Lyaud
1/11	Course pédestre des Jeunes	Association Sports et Loisirs	Le Lyaud
2/11	Course pédestre des Hermones	Association Sports et Loisirs	Le Lyaud
8 et 9/11	Exposition artisanale	Foyer Rural Culturel Armoiy - Le Lyaud	Salle des Fêtes - Armoiy
22/11	Loto	Association des Parents d'Elèves	Salle des Fêtes - Armoiy
12/12	Fête de la Lumière	Association Sports et Loisirs	Place du Champ Dunant - Le Lyaud
13/12	Vente de sapins de Noël	Association des Parents d'Elèves	Préau du groupe scolaire intercommunal
Décembre	Repas des Aînés du Village	Commission des Aînés du Village	Le Lyaud



électricité générale
tous travaux de terrassement
le spécialiste de l'éclairage public
et des transformateurs

**sarl ÉLECTRICITÉ
& TRAVAUX PUBLICS DEGENÈVE**

Le Seytroux - 74470 LULLIN
Tél. 04 50 73 81 64 - Fax 04 50 73 86 80



Thierry PONCY

Climatisation • Énergies renouvelables
Froid • Installations électriques

218, rue du Sanjhon • F-74200 Le Lyaud
Port. 06 14 85 64 51 • Tél./Fax 04 50 71 86 58
Site : www.poncyclim.com • E-mail : thierry@poncyclim.com



BOURGEOIS Frères

CHARPENTE - COUVERTURE
MAISON OSSATURE BOIS

Sorcy - 74550 ORCIER
Tél. 04 50 73 91 92 - Fax 04 50 70 55 08
freres.bourgeois@wanadoo.fr



Particuliers
Professionnels
Frontaliers

Votre nouvel Agent
Général AGF s'installe
près de chez vous

Venez découvrir nos solutions d'assurances auto, habitation, complémentaire santé, frontaliers, placements, épargne, retraite, prêts en devises, assurance emprunteur... Pour en savoir plus, votre agent général :

Frédéric ARRACHART

10, square Aristide Briand
74200 THONON-LES-BAINS
Tél : 04 50 71 29 92
Fax : 04 50 71 93 87
E-mail : frederic.arrachart@agents.agf.fr

1200, route de Noyer
74200 ALLINGES
Tél : 04 50 73 94 67
Fax : 04 50 71 94 53

AGF



SOCCO

Travaux Publics

GÉNIE CIVIL • TERRASSEMENTS • RÉSEAUX

1, route des Creuses
74650 CHAVANOD
Téléphone : 04 50 69 33 44
Télécopie : 04 50 69 18 69

Dominique SERVAES
Artisan Bijoutier

Réparation - Transformation
Fabrication

476, route des Devants - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 95 79



**JACQUET
TRAITEUR**

Conseil en Réception

62, route d'Evian - 74200 THONON
Tél. 04 50 71 18 06 - Fax 04 50 26 32 24
E-mail : jacquet.traiteur@wanadoo.fr
6, route de Yongy - THONON - 04 50 71 34 00



PLANTAZ

Georges PEINTURE

Peinture et Revêtements Sols et Murs

4, avenue du Clos Rouge - 74200 THONON
Tél. 04 50 71 31 25 - Fax 04 50 81 96 99



RENAULT

ARMOY GARAGE - e.u.r.l. Lartilleux François
Agent

Les Combes - Armoiy
Tél. 04 50 73 95 09 - Télécopie 04 50 70 56 80
Mécanique - Carrosserie
Dépannage nuit et jours fériés : tél. 04 50 87 90 66

Marie-Jo GUIGNARD
Georges BARTHE

388, av. de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

TOUT MATÉRIEL MÉDICAL
TOUTE L'ORTHOPÉDIE
BAS de CONTENTION - CEINTURES
OXYGÉNOTHÉRAPIE

Location - Livraison à domicile - Vente
Tél. 04 50 70 51 93 - Fax 04 50 73 93 97

sarl Les Enfants de
Jean-Pierre FILLON

CHAUFFAGE - SANITAIRE
VMC - ASPIRATION CENTRALISÉE - CLIMATISATION

Z.I. de la Genevrière
289, route des Blaves
74200 ALLINGES

Tél. 04 50 73 90 43 - Fax 04 50 73 97 60
les-enfants-de-jean-pierre-fillon@wanadoo.fr

Allo... **DÉPANN'MÉNAGER**

Laurent PELLIEUX

RÉPARATION - VENTE
ÉLECTROMÉNAGER
TOUTES MARQUES

Tél./Fax 04 50 73 99 94

94, rue du Sanjhon - 74200 LE LYAUD

Les responsables d'associations

ASSOCIATION SPORTIVE LE LYAUD - ARMOY FOOTBALL

Président : M. Claude ROGUIER
434, route des Devants
Tél. 04 50 73 94 89

Responsable jeunes : M. Stéphane BARRIL
Leschaud - 74550 PERRIGNIER
Tél. 04 50 72 41 98
Responsable vétérans : Patrice BORETTI
443, route des Cruets

SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE

M. Michel MIGLIASSO - Tél. 04 50 73 95 12
393, route des Devants

TENNIS-CLUB DU LYAUD

M. Thierry LE CORRE - Tél. 06 12 27 77 99
175, route des Devants

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LE LYAUD-ARMOY

Mme Béatrice FRANÇOIS
Rue des Granges - ARMOY - Tél. 04 50 26 06 98

BATTERIE-FANFARE

"L'ÉCHO DU HAUT-CHABLAIS"

M. Philippe BOËGEAT
229, rue de la Confrérie - 74500 PUBLIER - Tél. 04 50 70 89 80

GOUTTE DE VIE

Mme Marie-Josée GHIO
450, impasse de la Ferme - ARMOY - Tél. 04 50 26 64 95

CLUB "RENCONTRE"

Mme Renée INGLIN
201, rue du Sanjhon - Tél. 04 50 73 92 11
Mme Ginette GAUTRON
Route d'Orcier - Tél. 04 50 73 91 73

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

M. Hubert DUBOULOZ
182, route d'Orcier - Tél. 04 50 73 92 88

2D SPORT ORGANISATION

Mlle Dorothée JACQUET
Chemin du Champ de Beule - Tél. 04 50 73 93 10

FOYER RURAL ARMOY-LE LYAUD

M. André DUMAS
572, route des Cruets
Tél. 04 50 71 24 31

LES MOTS DITS - THÉÂTRE

M. François GALLAY
572, route des Cruets - Tél. 04 50 70 56 99

ASSOCIATION CULTURELLE ET SOCIALE ST-NICOLAS

M. André CORNIER (*responsable location salle paroissiale*)
520, route des Devants - Tél. 04 50 73 95 08

COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

Présidente :

Membres du Conseil Municipal :

Membres hors Conseil Municipal :

Mme Marie-Paule ROGUIER

Mme Odile FAVRE-VICTOIRE

M. André BEL

M. Jean-Yves MEYNET

M. François CHASTEL

M. Claude ROGUIER

Merci aux personnes qui nous prêtent des photos pour rendre le bulletin plus agréable !

FINELEC
ELECTRICITE

INSTALLATIONS - DEPANNAGES - SERVICES

SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ ÉLECTRICITÉ

50, rue du Centre - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Chauffage électrique · Ventilation · Bâtiments
Industriels · Magasins · Courants Faibles · Interphones

SARL Jérôme MACHETTO

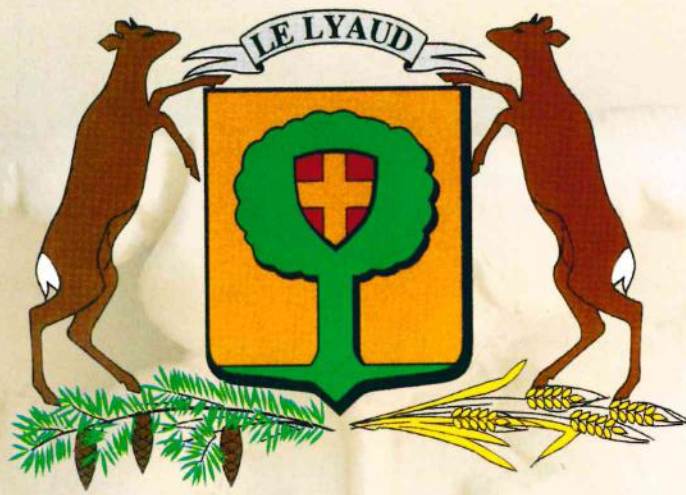


14, chemin des Ilages
74200 MARIN

Tél. 04 50 81 97 07
Fax 04 50 73 95 61
Port. 06 70 17 63 25

Favorisez nos annonceurs !

Création et impression : Fillion Imprimerie - Tél. 04 50 26 29 13



Au fil des années seront élus successivement Maire :

1860 - Rattachement de la Savoie à la France

26 août 1860	Randon Joseph
8 septembre 1865	Randon Joseph
7 mai 1870	Randon François
7 mai 1871	Deville François
8 septembre 1872	Déage François
12 novembre 1876	Déage François
21 janvier 1878	Deville François
23 janvier 1881	Bel François
18 mai 1884	Naz Pierre
20 mai 1888	Bordeaux Lucien
15 mai 1892	Bordeaux Lucien
18 mai 1896	Bordeaux Lucien
28 décembre 1896	Bordeaux Henry
20 mai 1900	Dubouloz Etienne
15 mai 1904	Néplaz Joseph-Claude
5 mars 1905	Bel François
13 mai 1908	Dubouloz Marie-Auguste
19 mai 1912	Fillion François-Marie
8 juin 1913	Fillion François-Marie
10 décembre 1919	Déage Joseph
22 juillet 1923	Dubouloz-Monet Victor
17 mai 1925	Néplaz Jean-François
19 mai 1929	Néplaz Jean-François
19 mai 1935	Ruptier Alfred
Septembre à août 1939 <i>durant la mobilisation</i>	Alphonse Aimé - <i>maire par intérim</i>
5 septembre 1944	délégation municipale de 8 membres
	Ruptier Alfred <i>en est élu président</i>
18 mai 1945	Ruptier Alfred
2 novembre 1947	Dubouloz Marcel
3 mai 1953	Dubouloz Marcel
22 mars 1959	Dubouloz Marcel
28 mars 1965	Dubouloz Marcel
28 mars 1971	Dubouloz Marcel
26 mars 1977	Cornier André
20 mars 1983	Fillon Jean-Pierre
24 mars 1989	Fillon Jean-Pierre
18 juin 1995	Rogurier Marie-Paule
11 mars 2001	Rogurier Marie-Paule

